

◆ Éditorial

Un édito, un bulletin.... une renaissance !

Voici le premier journal du CCPG pour cette année.

Nous espérons qu'en 2021 nous pourrions reprendre nos activités. En effet, avec les différents confinements que nous avons connus, le CCPG a dû se mettre en retrait. Il nous a été impossible de tenir les permanences des samedis et mercredis. Nous n'avons pu faire aucun projet, aucune réunion, aucune soirée festive comme nous le faisons auparavant. Cet opuscule est le signe que nous souhaitons nous remettre en marche pour de nouvelles activités, réalisées comme nous le pourrions si la situation sanitaire le permet.

Cette année, nous célébrons les 150 ans de la Commune de Paris. Pour traiter ce sujet, nous avons choisi de faire deux numéros, Le premier sur la Commune en général et le second, qui nous rapprochera de Gennevilliers, évoquera le XIXe siècle et la naissance de la banlieue rouge, qui découle des événements de 1871. Il fallait bien deux journaux pour traiter ces événements tant le sujet est vaste. Au fur et à mesure de nos recherches nous avons découvert de nouvelles sources, de nouveaux éléments. C'est pourquoi ces numéros sont plus denses, en espérant qu'ils vous donneront l'envie d'en connaître plus !

Avec ce journal, vous trouverez le bulletin d'adhésion de 2021, une invitation à l'assemblée générale que nous tiendrons le 14 avril sûrement en vision conférences et le pouvoir si vous ne pouvez pas nous rejoindre ce jour-là.

J'en profite pour lancer un appel à candidature pour notre prochain Conseil d'administration.

Nous comptons sur vous et sur votre présence pour que le CCPG continue son œuvre de gardien du patrimoine gennevillois.

Le président, P. Théret.

LA COMMUNE DE PARIS

À l'occasion du 150ème anniversaire de la Commune de Paris,

Le CCPG, soucieux de conserver ce patrimoine historique et de le communiquer aux futures générations genevilloises et dans l'impossibilité de réaliser ses expositions habituelles à cause de la pandémie, publie deux bulletins consacrés :

- 1 - à l'histoire de la Commune de Paris.
- 2 - à ses répercussions sur la vie à Gennevilliers.

• Qu'est-ce que la « Commune de Paris » ? •

La Commune de Paris est une période insurrectionnelle de l'histoire de Paris qui dura un peu plus de deux mois, du 18 mars 1871 à la « Semaine sanglante » du 21 au 28 mai 1871. Cette insurrection refusa de reconnaître le gouvernement issu de l'Assemblée nationale, qui venait d'être élue au suffrage universel masculin, et choisit d'ébaucher pour la ville une organisation basée sur la démocratie directe, qui donnera naissance au « communalisme ».

Du 18 mars 1871 au 28 mai 1871.

Durée : 2 mois et 10 jours ; Drapeau rouge.

Statut : Commune autonome administrée selon les principes de la démocratie directe.

Population (1866) : 1 799 980 habitants.

Monnaie : franc français.

• Dans quel contexte historique ? •

Sous Louis-Philippe les ouvriers parisiens avaient lutté quatre jours (1848) et les petits bourgeois s'étaient unis contre eux ; le combat avait été leur seul souci !

23 ANS (1871) plus tard, les petits bourgeois, déçus du pouvoir, se soulèvent à nouveau mais avec les ouvriers ! Le décor n'est plus celui de 1848 : Paris s'est agrandi, la loi de 1854 a supprimé les octrois de Louis XVI, la banlieue a été administrativement rattachée à Paris.



Ernest
MEISSONIER
« Le siège
de Paris »

Baudelaire écrit : « Paris change mais rien dans ma mélancolie / N'a bougé ! Palais neufs, échafaudage, blocs / Vieux faubourgs, tout pour moi devient allégorie / Et mes chers souvenirs sont plus lourds que des rocs ».

En juillet 1870, Napoléon III engage contre la Prusse une guerre qui le conduit rapidement à la défaite. Le 4 septembre 1870, à la suite d'une journée d'émeutes parisiennes, l'Empire est renversé. Un gouvernement de défense nationale s'installe à l'hôtel de ville de Paris officiellement pour poursuivre la guerre contre les États

150^e ANNIVERSAIRE



LE CONTEXTE HISTORIQUE



La cantine municipale sous le siège de Paris



Enfants du peuple sous le Second Empire

allemands, dont les troupes occupent le nord du pays. Selon certaines interprétations, dont celle de l'historien Henri Guillemin, ce gouvernement issu de la classe dominante aurait surtout œuvré à signer la capitulation et à faire accepter la défaite aux Français dans le but d'enrayer la menace du socialisme parisien. Paris, assiégée, connaît une grave famine au cours de l'hiver 70-71. Les Français humiliés apprennent que l'Empire allemand a été proclamé à Versailles le 18 janvier 1871. Le 28 janvier 1871, Jules Favre signe avec le chancelier allemand Bismarck un armistice qui prévoit, outre l'arrêt des hostilités pour une période de quinze jours renouvelables, la convocation d'une assemblée nationale chargée notamment de décider de la poursuite de la guerre ou de la conclusion de la paix.

Les conditions de vie des ouvriers sont particulièrement dures. Sous le Second Empire, les salaires sont inférieurs au coût de la vie. Le baron Haussmann, note que plus de la moitié des Parisiens vivent dans une « pauvreté voisine de l'indigence », même s'ils travaillent onze heures par jour. Les événements font monter la tension à Paris au sein du peuple où se retrouve « ce qui a produit la sans-culotterie en 1792-1794 : ébénistes, tanneurs, cordonniers, tailleurs, maçons, charpentiers, etc. » Le nouveau gouvernement avait réussi à contenir, le 31 octobre, une tentative de renversement venue de la gauche. Il parvint de justesse à en empêcher une seconde, le 22 janvier, en utilisant des troupes régulières pour tirer sur la foule dans le secteur ouvrier de Belleville.

La guerre de 1870 a profondément marqué la ville, qui a subi un siège très dur et dont la population a souffert de la faim. Les ouvriers, les artisans et leurs

familles furent ceux qui souffrirent le plus de l'envolée des prix... S'enrôlant en grand nombre dans la Garde nationale, ils portèrent ses effectifs à 350 000 hommes et, en éliminant leurs officiers, ils mirent fin à la prégnance de la bourgeoisie parmi eux. L'armistice de janvier 1871 paraît insupportable aux Parisiens, qui ont résisté à l'ennemi pendant près de quatre mois. « Les insurgés vibraient d'un patriotisme de gauche que la honte de la défaite exaspérait ».

« L'attitude du gouvernement n'est pas conciliante, notamment lorsqu'il nomme trois bonapartistes aux postes de préfet de police, de chef de la Garde nationale et de gouverneur de Paris, nominations vécues comme une provocation. Le 9 mars 1871, le préfet de police interdit les principaux journaux d'extrême gauche, dont *Le Cri du peuple* de Jules Vallès.

L'attitude de l'Assemblée, royaliste et pacifiste, qualifiée d'« assemblée de ruraux » par les Parisiens, contribue à l'exacerbation des tensions. Le 10 mars 1871, elle transfère son siège de Paris à Versailles parce

Louise Michel parlant aux communards



qu'elle voit, à juste titre, dans Paris « le chef-lieu de la révolution organisée, la capitale de l'idée révolutionnaire ». Par une loi du même jour, elle met fin au moratoire sur les effets de commerce, acculant à la faillite des milliers d'artisans et de commerçants, et supprime la solde d'un franc cinquante par jour payée aux gardes nationaux.

À Paris, la mixité sociale dans les quartiers, de

règle depuis le Moyen Âge, a presque disparu avec les transformations urbanistiques du Second Empire. Les quartiers de l'ouest (7^e, 8^e, 16^e et 17^e arrondissements) concentrent les plus riches des Parisiens avec leur domesticité. Les quartiers centraux conservent encore des personnes aisées. Mais les classes populaires se sont installées à l'est (10^e, 11^e, 12^e, 13^e, 18^e, 19^e et 20^e arrondissements). Les ouvriers sont très nombreux : 442 000 sur 1,8 million d'habitants selon le recensement de 1866, ainsi que les artisans, près de 70 000 (la plupart travaillant seuls ou avec un unique ouvrier et les très petits commerçants dont la situation sociale est assez proche de celle des ouvriers. Ces classes populaires ont commencé à s'organiser.

• Les insurgé·e·s •

« Les archives de la répression qui frappa l'insurrection permettent de brosser le portrait social des « Communards » L'insurgé-type de 1871 est un travailleur parisien, un homme d'une trentaine d'années. Parmi ces insurgés, on rencontre principalement les ouvriers du bâtiment, les journaliers, et les travailleurs du métal, ouvriers d'ateliers ou de petites fabriques. Ils forment respectivement 17 %, 16 % et 10 % du total. Viennent ensuite les employés (8 %), les cordonniers-savetiers (5 %), les marchands de vin (4 %) et les ouvriers du livre (3 %), fortement politisés. Ainsi, de petits patrons côtoient des salariés : aux yeux des marxistes, il n'y a pas eu de lutte des classes au sens « moderne » du terme. « Des femmes, elles aussi, prennent part à la lutte et s'organisent au sein de comités et de clubs ».

Du côté du monde ouvrier, c'est encore l'anarchiste Proudhon qui l'emporte bien que décédé en 1865. L'influence de Blanqui commence à se faire sentir. Ce dernier jouit d'un prestige considérable : révolutionnaire, emprisonné jusqu'en 1859, il revient à Paris en 1861, arrêté de nouveau en juin et incarcéré à Sainte Pélagie dans le V^e arrondissement, puis transféré à l'hôpital Necker il s'évade vers la Belgique dont il revient le 12 août 1870. Blanqui, ainsi que Varlin, développent des idées qui correspondent aux aspirations du monde ouvrier et de l'ensemble de la population parisienne. Les grèves se multiplient et peu à peu « la théorie proudhonienne de la Femme au foyer » recule (Varlin

fait écrire dans les statuts de la Société d'épargne des relieurs de Paris l'égalité des droits entre ouvriers et ouvrières).

Pour conclure : Le droit de réunion permet aux « anciens de 48 » et aux nouvelles générations (Varlin, Camélinat, Marie Deraisme, André Léo...) de se retrouver. Dès lors, la Commune de Paris ne peut plus être considérée comme « accidentelle » (conséquence du siège de Paris et des rancœurs de la défaite de la guerre contre les Prussiens). Elle est la manifestation de l'opposition entre le Paris républicain favorable à la démocratie directe, et une Assemblée nationale à majorité monarchiste acquise à la démocratie représentative. Elle est une tentative pour instituer le rêve de 48 d'« instaurer une République sociale et universelle ».

Cette insurrection et la violente répression qu'elle subit eurent un retentissement international important, notamment au sein du mouvement ouvrier et des différents mouvements révolutionnaires naissants. Comme en 1792, deux positions vis-à-vis de l'Allemagne s'affrontent :

« Le Peuple français ne fait pas la paix avec un ennemi qui occupe son territoire » et « les ouvriers ne doivent pas se laisser entrainer par les souvenirs de 92, ils n'ont pas à recommencer le passé mais à édifier l'avenir ». Force est de constater que les ouvriers se laissent égarer en faisant confiance à « la défense nationale » (au moins au début).



« Les insurgés » Constantin de la Girenerie

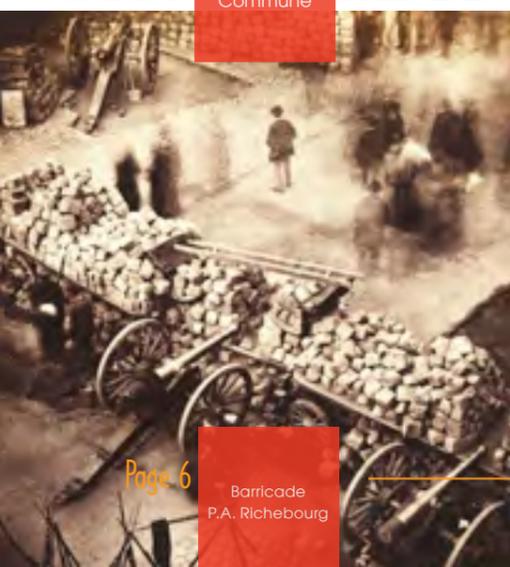




Elisabeth Dmitrieff au club Séverin



Les élus de la Commune



Barricade P.A. Richebourg

LES RAISONS

Victor Hugo écrit « Et les parisiens sont d'accord sur ceci/Que par la honte seule un peuple est obscurci/ Que les dieux seront contents quoiqu'il arrive/Et que Paris mourra pour que la France vive ! »

• Les raisons de l'insurrection •

« Adolphe Thiers avait commandé la construction des fortifications qui entouraient Paris alors qu'il était ministre de Louis-Philippe. Il avait conçu cette enceinte pour défendre la ville contre des ennemis. Mais elles pouvaient aussi servir à isoler la ville du reste du pays, en cas de révolte populaire, permettant au gouvernement, aux autorités et aux troupes de se replier à Versailles et de laisser le contrôle de la ville aux insurgés. Il suffisait ensuite d'assiéger puis de reconquérir la ville avec des troupes fidèles venues du reste du pays. Durant la Révolution de 1848, Thiers avait vainement proposé ce plan au roi Louis-Philippe pour briser la révolution parisienne.

Le gouvernement décide de désarmer les Parisiens et ceux-ci se sentent directement menacés. Il s'agit de récupérer les 227 canons entreposés à Belleville et à Montmartre. Les Parisiens propriétaires de ces canons qu'ils ont eux-mêmes payés par souscription lors de la guerre contre la Prusse se voient sans défense vis-à-vis d'éventuelles attaques des troupes gouvernementales (comme en juin 1848). Ils disposent de près de 500 000 fusils. De son côté, le gouvernement craint la présence de cette artillerie en cas d'émeute ouvrière, et justifie le retrait des canons par l'application des conventions prises avec le vainqueur.

Le 17 mars 1871, Adolphe Thiers et son gouvernement, évaluant mal l'état d'esprit des Parisiens, envoient au cours de la nuit la troupe sous le commandement du général Lecomte s'emparer des canons de la Garde nationale sur la butte Montmartre. Alors que la population et les gardes nationaux se rassemblent, Lecomte ordonne de faire feu, mais ses soldats refusent d'obtempérer. Le général est capturé par les insurgés et tué le lendemain, comme le général Clément-Thomas, malgré la demande de protection du maire du 18^e arrondissement, Georges Clemenceau. Ce même jour, Thiers organise l'arrestation d'Auguste Blanqui qui se reposait chez un ami médecin à Bretenoux (Lot). De là, il le fait transférer en Bretagne, sous surveillance militaire, avec ordre de tirer en cas d'évasion.

Les événements font monter la tension à Paris au sein du peuple où se retrouve « ce qui a produit la sans-culotterie en 1792-1794 : ébénistes, tanneurs, cordonniers, tailleurs, maçons, charpentiers, etc. ». Le nouveau gouvernement avait réussi à contenir, le 31 octobre, une tentative de renversement venue de la gauche. Il parvint de justesse à en empêcher une seconde, le 22 janvier, en utilisant des troupes régulières pour tirer sur la foule dans le secteur ouvrier de Belleville.

DE L'INSURRECTION

Les élections législatives du 8 février, organisées pour ratifier au plus vite l'armistice, envoient une forte proportion de monarchistes (400 députés), candidats des listes « pour la paix », à l'Assemblée nationale. La gauche parisienne n'eut pas le temps de faire campagne dans les circonscriptions rurales, où la majorité de l'électorat était encore concentrée, et l'Église et les propriétaires terriens purent exercer une influence décisive sur le scrutin (chaque commune votait généralement en masse pour le candidat soutenu par les notables locaux). La plus grande partie des élus représentant Paris sont ceux des républicains des listes « pour la guerre », souvent extrémistes. En effet, le peuple parisien pense s'être correctement défendu et ne se considère pas comme vaincu. Un fossé grandissant se creuse entre les provinces et la capitale.

Deux éléments ont pu favoriser l'insurrection du peuple. Tout d'abord, le droit de grève, accordé en 1864, a été très utilisé dans

les dernières années du Second Empire. À l'occasion des élections législatives de février 1864, des ouvriers publient le manifeste des Soixante, qui réclame la liberté du travail, l'accès au crédit et la solidarité. Depuis septembre 1864, il existe une Internationale ouvrière qui a des représentants à Paris (en 1868, le gouvernement impérial dissout sa section française dont les membres ont participé à des manifestations républicaines). Ensuite, la loi sur la liberté de la Presse permet l'émergence publique de revendications économiques anticapitalistes : le programme de Malon et de Varlin pour les élections législatives de 1869 prône la « nationalisation des banques, des assurances, des mines, des chemins de fer... Les blanquistes,



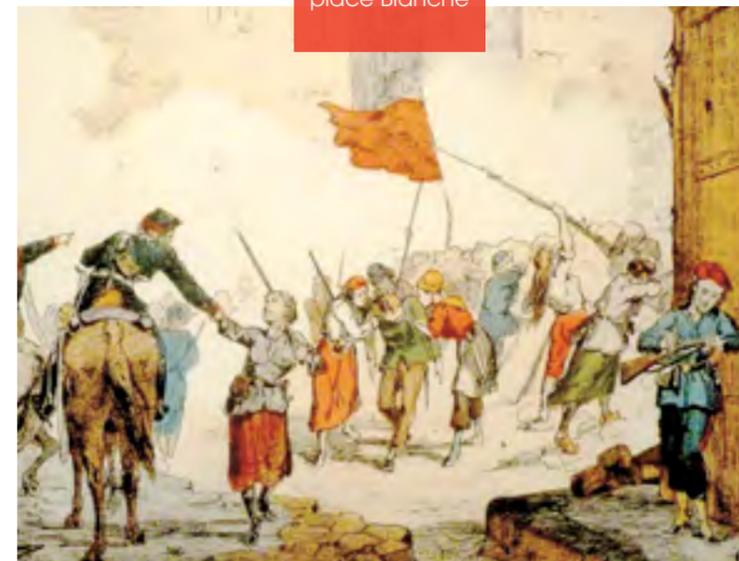
Batterie dirigée sur Paris • fort d'Aubervilliers

partisans de l'insurrection, se manifestent de plus en plus, ce qui inquiète l'opinion et les élus républicains.

Les classes populaires parisiennes (ou tout du moins une partie d'entre elles) craignent de se voir une nouvelle fois frustrées des bénéfices de « leur » révolution de septembre 1870 (renversement du Second Empire). Déjà, après les journées révolutionnaires parisiennes de juillet 1830 comme après celles de février 1848, suivies des élections d'avril 1848, les classes aisées avaient confisqué le pouvoir politique à leur profit en installant la Monarchie de Juillet et la Deuxième République, qui débou-

chera sur le Second Empire. En 1871, les Parisiens sont méfiants envers l'assemblée élue en février, où les deux tiers des députés sont des monarchistes de diverses tendances ou des bonapartistes. Comme l'écrit Jean-Jacques Chevallier, « la Commune était l'expression, chez ses meneurs, d'un républicanisme ultra

Barricade défendue par les femmes, place Blanche



rouge, antireligieux, jacobin, prolétarien, fouetté par la haine pour cette assemblée monarchiste ». D'autres facteurs ont contribué à son déclenchement : conséquence de la révolution haussmannienne, interprétation de la Commune comme « une tentative de réappropriation populaire de l'espace urbain » (J. Rougerie), ou bien « la folie du siège », née de l'inactivité, du bouleversement des habitudes civiles, d'une tension des esprits tournés vers la guerre, la désorganisation de la garde nationale, « l'immense déception » d'une « population tout entière qui tombe du sommet des illusions » (Ferry). Enfin, la volonté des Prussiens d'entrer dans Paris finit par convaincre une grande partie de la population qu'elle était trahie ».

L'INSURRECTION

• L'insurrection •

« Le 18 mars 1871 des émeutes éclatent à Montmartre, bientôt l'insurrection gagne toute la ville qui se constitue en Commune. On rejoue 1793 ! » De nombreuses barricades sont érigées aux portes de Paris et dans Paris même. En avril les Versaillais se lancent dans une reconquête de la capitale, la province n'a pas bougé, le 22 mai débute la Semaine sanglante : nombreux seront les emprisonnements, de même les exécutions sommaires. On compte plusieurs dizaines de milliers de morts dans les rues de Paris, étendus par les balles des fusils versaillais, plus de 43 000 arrestations, près de 50 000 décisions de justice, plus de 80 condamnations à mort, des milliers de condamnations à la déportation en Nouvelle-Calédonie, près de 10 000 proscrits. La répression sera terrible, de nombreux communards déferés devant des tribunaux militaires seront condamnés au bagne, Louise Michel par exemple. Les fusillades du Père Lachaise en sont le témoignage. Elles donneront lieu après l'amnistie

de 1880 à des commémorations annuelles, encore perpétuées de nos jours, au Mur des Fédérés dans le XX^e arrondissement. Citons pour terminer Victor Hugo qui plaide pour la réconciliation « Combattants ! Combattants ! Qu'est-ce que vous voulez ?/Quoi ! D'un côté la France et de l'autre la France !/Arrêtez ! C'est le deuil qui sort de vos succès ».

Février 2021, Monique et René Jallu.

Illa Répine
« Père
Lachaise en
mémoire des
victimes de la
Commune »



Maximilien Luce • « Une rue de Paris en mai 1871 »
Musée d'Orsay

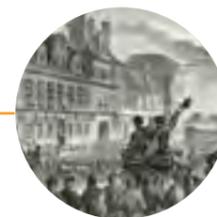


CHRONOLOGIE



18 mars 1871

Les Parisiens, essentiellement ouvriers, artisans et professions libérales se soulèvent contre le gouvernement d'Adolphe Thiers qui veut désarmer la Garde nationale, et empêchent l'enlèvement des canons de la Garde nationale ; le gouvernement quitte Paris pour Versailles.



26 mars 1871

Élections des membres du Conseil de la Commune.

28 mars 1871

Proclamation du Conseil de la Commune, surnommé « Commune de Paris », à qui le Comité central de la Garde nationale remet ses pouvoirs.



29 mars 1871

Pour gouverner, la Commune se dote d'une Commission exécutive, à la tête de 9 commissions.



19 avril 1871

La Commune présente son programme dans sa « Déclaration au peuple français » : séparation de l'Église et de l'État, instruction laïque gratuite et obligatoire, amélioration des conditions de travail.

Enlèvement des crucifix dans les écoles · dessin de M. Gerlier



1er mai 1871

La Commission exécutive est remplacée par un organisme plus autoritaire : le Comité de Salut public

Jules Miot proposa le Comité de salut public.



16 mai 1871

Démolition de la colonne Vendôme, considérée comme symbole du despotisme impérial.



21-28 mai 1871

La Semaine sanglante met fin à la Commune de Paris. Procès, exécutions et déportations des prisonniers communards.



Délégués de commission

29 mars 1871
Jourde, Varlin, Grousset...

20 avril 1871
Cluseret, Frankel, Vaillant...

10 mai 1871
Rossel, Delescluze...

Édouard Vaillant au Père Lachaise

• Bibliographie •

Wikipédia • La Commune de 1871 (Bruhat, Éditions sociales) • Histoire du Peuple Français (Nouvelle librairie de France Ed. Labat) • Paris sous la Commune (Ed. Dittmar) • Histoire de France (Des origines à l'an 2000, Ed. France Loisirs) • V. Hugo, L'Année terrible, Paris, Poésie-Gallimard, 1985...

Merci à B.Wolf, directrice des archives municipales de Gennevilliers et GenMag (nombreux articles).

LES FEMMES DURANT LA COMMUNE

« Nombre de ces Parisiennes sont des ouvrières : sur 114 000 emplois ouvriers, 62 000 sont des femmes. Pour plus de treize heures par jour elles touchent la moitié du salaire d'un homme. Les ateliers sont sans air et sans lumière. Elles sont exploitées et parce qu'ouvrières, elles sont considérées comme des moins que rien ».¹

Classe ouvrière naissante, encore mal organisée par les hommes, encore moins par les femmes, car les idées dominantes les ramènent toujours au rôle de la ménagère ou de la courtisane (Théorie de Proudhon). Les hommes craignent pour leur emploi et la concurrence des femmes est vive (les salaires sont plus bas favorisant le recrutement féminin). Les Femmes vont donc devoir s'imposer !

Pour la plupart, elles viennent du monde ou-



vrier, prennent la parole dans les Clubs sur des sujets concrets : les crèches indispensables, le divorce, l'Union libre, l'Éducation laïque des filles, l'égalité au sein de la Famille, l'égalité entre les sexes, l'égalité des salaires.

Elles revendiqueront leur place aux côtés des hommes dans la lutte contre les Versaillais. « Lors de la semaine sanglante, on chiffre à 20 000, peut-être 30 000, le nombre de morts. Et si les hommes sont fusillés, les femmes seront

violées, battues, traînées dans les geôles. Les survivantes prendront le chemin du bague de Cayenne ou de l'exil ».²

Élisabeth Dmitrieff, aidée de Nathalie le Mel, fonde « l'Union des Femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés ». Elles regroupent plus de 1000 adhérentes et obtiennent la reconnaissance de l'Union libre, l'égalité des salaires entre instituteurs et institutrices, organisent un service ambulancier uniquement féminin,



prennent part à certains combats.

Malgré l'hostilité du *Comité de Salut Public* qui déclare le 1er mai les femmes « hors la loi » sur les champs de bataille. Après la Commune, 1 051 femmes furent déferées devant les conseils de guerre dont Louise Michel.

La Commune a mis en lumière l'entrée organisée des femmes en politique. Elles ont senti que

le concours de la femme est indispensable au triomphe de la révolution sociale à sa période de combat ».³

Critiquées par la droite la plus réactionnaire qui les décrivent comme des « chiennes, des pétroleuses », les Femmes de la Commune montreront par leur courage et leur détermination qu'aucune révolution ne peut plus se faire sans elles. Sans doute la Commune, la guerre de 14-18, la guerre de 39-45 monteront leur capacité à défendre la Nation ; en 1936, trois femmes

² - M. Ulrich - L'Humanité du 09/03/2021.

³ - André Léo - femme journaliste qui publie sous un nom d'homme

¹ - Claudine REY, Présidente des Amies et Amis de la Commune.

OU LES « COMMUNARDES »

furent nommées ministres. Nous voulons ici rendre hommage à Louise Michel, Dmitrieff, Nathalie Le Mel, Anna Jaclard, Paule Minck (qui fonda la Société fraternelle des

femmes ouvrières de Paris) et à toutes celles restées dans l'ombre : les cantinières, vivandières, citoyennes engagées, les anonymes.

Monique Jallu

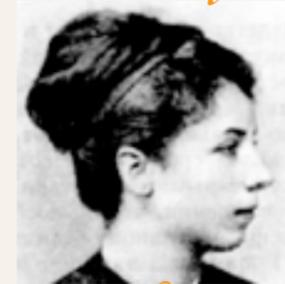
Quelques portraits



Louise Michel

1830 H.-Marne - 1905 Marseille

Enseignante, pédagogue, journaliste, anarchiste, femme politique, écrivaine. Figure majeure de la Commune. Déportée en Nouvelle-Calédonie, elle se convertit à la pensée anarchiste (amnistie générale en 1880)...



Élisabeth Dmitrieff

1851 Volok - 1910 ? Moscou

Aristocrate russe. Femme politique, féministe, suffragette. Elle fonde l'Union des femmes, la première association pour promouvoir les droits des femmes et la défense de leur droits au travail dans des conditions décentes. Actrice majeure de la Commune.



Nathalie Le Mel

1826 Brest - 1921 Ivry-s-Seine

Ouvrière relieuse. Femme politique, féministe. Très active dans les clubs de femmes. Créa l'Union des femmes avec Dmitrieff. Elle se bat sur les barricades et soigne les blessés. Condamnée à la déportation et amnistiée en 1880...



André Léo

1824 Vienne - 1900 St-Maurice

Écrivaine, journaliste, militante féministe, femme politique, éditrice; membre de la 1ère Internationale. Créa l'Association pour l'amélioration de l'enseignement des femmes. En 1868, publie un texte défendant l'égalité des sexes, à l'origine de la première vague féministe en France



Anna Jaclard

1843 Moscou - 1887 Paris

Combattante révolutionnaire, blanquiste, écrivaine, journaliste. Fonde avec André Léo le journal « La Sociale ». Rejoint l'Union des femmes pour la défense de Paris. Amie de Dostoïevski et de Karl Marx...



Paule Minck

1839 - 1901 Paris

Journaliste, militante, féministe, écrivaine. Organise la défense d'Auxerre contre les Prussiens en 1870, ce qui lui vaut la légion d'honneur, qu'elle refuse. Ouvre une école professionnelle gratuite à Montmartre, anime le club Saint-Sulpice...



Léontine Suétens

1846 Brest - 1921 Ivry-s-Seine

Blanchisseuse. Elle participe aux combats de Neuilly, Issy, Vanves, et Levallois-Perret où elle est blessée à deux reprises. Fut condamnée à la peine de mort ; sa peine fut commuée en travaux forcés à perpétuité...



Anne-Marie Ménard

1837 St-Séglin - ?

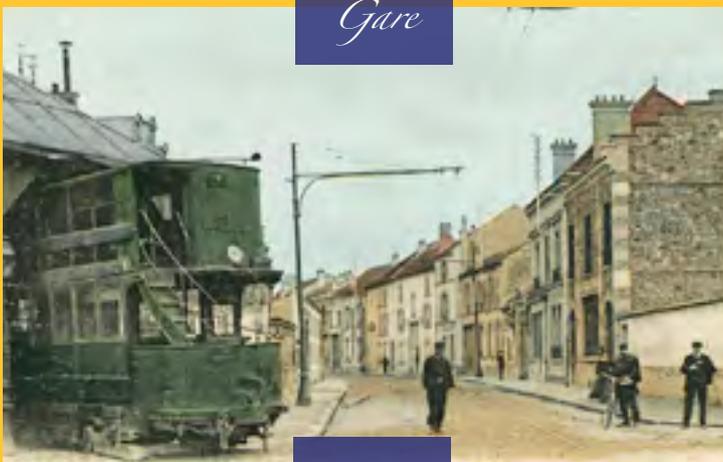
Cuisinière, vendeuse des journaux, prostituée. Participait au club de l'église Saint-Eustache et aux barricades. Inculpée d'avoir participé aux incendies (même sans témoins) fut condamnée à la peine de mort ; sa peine fut commuée en travaux forcés à perpétuité en Guyane en 1872.

Images page précédente : *La petite ouvrière* • Joan Planella y Rodríguez / Prison des Chantiers le 15 août 1871, Versailles (Louise Michel 2è à droite) • Eugène Appert / Femme participant aux combats / *L'arrestation de Louise Michel* • Jules Girardet 1856 - 1938

Gennevilliers d'antan



*La
Gare*



*Terminus
du
tramway*

Pour information :

Les permanences du CCPG sont annulées jusqu'à nouvel ordre en raison de la pandémie, mais nous continuons à travailler pour faire connaître l'histoire et le patrimoine de notre commune.

Nous restons toujours ouverts à vos suggestions des projets et à vos propositions de collaboration.

CCPG —————

3, Victor Hugo • 92230
Gennevilliers

Contact —————

Patrick Théret : 06 03 25 16 28
contact@ccpg.eu
www.ccpgeu

